

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 9 avril 2015

page 1/1

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Voeu – mesures de carte scolaire de l'Education Nationale

Mesdames, Messieurs,

L'Education Nationale a annoncé son projet de fermer 3 classes pour la rentrée de septembre 2015.

Ces fermetures de classe concernent :

- ~ l'école maternelle Henri Matisse et l'école élémentaire Lakanal-Littré sur le quartier d'Ozon, en réseau d'Education Prioritaire (REP +)*
- ~ l'école primaire de Targé.*

Ces fermetures ont provoqué des inquiétudes, voire de la colère, chez de nombreux parents d'élèves.

Sur les propositions de l'Éducation Nationale, le Conseil Municipal reconnaît de la part du Rectorat un effort d'écoute particulier pour prendre en compte le nouveau périmètre de la politique de ville avec la création de trois postes dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes » au sein des écoles Lakanal-Littré, Prévert et Carème.

Il souhaite que l'Éducation Nationale réponde aux inquiétudes d'un quartier qui se vit, une nouvelle fois, comme particulièrement touché après la suppression de la rentrée dernière.

Pour l'école de Targé, le Conseil Municipal demande qu'on prenne en compte les effectifs réels et que soit maintenue la 4e classe puisque la Ville confirme les 88 inscriptions enregistrées à ce jour et dont les nouveaux inscrits sont bien domiciliés à Châtellerault sur le secteur de l'école de Targé.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous-préfecture, le 13/04/2015

Publié au siège de la mairie, le 13/04/2015

N° 2275

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER